

Le Girouard, le 24 septembre 2026

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous prie de bien vouloir noter que le prochain Conseil Municipal se réunira le :

Mardi 29 septembre 2026 à 20H00 précises

MAIRIE
1 rue du Stade
LE GIROUARD

Ordre du jour :

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 juillet 2026 et signature**
- **Décisions du Maire dans le cadre de sa délégation**
- **Finances :**
 - Taxe sur la vacance des locaux d'habitation
 - Taxe forfaitaire sur les cessions de terrains nus devenus constructibles
 - Demande de garantie d'emprunt de Vendée Habitat
 - Avenant n°4 -EPF
 - Adhésion au groupement de commandes pour la passation d'accords-cadres relatifs à la fourniture et la livraison de fournitures administratives et papier.
- **Organisation :**
 - Désignation correspondante élu(e) local(e) pour la Mission Locale du Pays Yonnais
 - Approbation de l'avenant à la convention constitutive du GIP Géo Vendée
 - Réattribution partielle de la Communauté de Communes à la commune du GIROUARD de l'exercice du droit de préemption pour aménagement de l'Eco-Quartier Centre Bourg.
- **RH :**
 - Convention adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vendée.
- **Questions diverses**
 - Présentation Prévoyance et Mutuelle
 - Charte informatique
 - Point Commission Communale et Communautaire

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire
Olivier GRIT

Mis en ligne le 24 septembre 2026

